



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1115) DE MISE A
DISPOSITION DES SALLES BERLIOZ ET POLE
DOCUMENTAIRE A L'ASSOCIATION
«ENSEMBLE MONCEAU», A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-25-369
EN DATE DU 06 NOVEMBRE 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Ensemble Monceau » représentée par son président, Monsieur Edouard-Axel MOUBACHIR, dont le siège est situé 4 rue de Lille, 92200 Neuilly-sur-Seine, d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz, les 10 et 17 octobre, 18 octobre de 14h30 à 17h30 et les 7 et 14 novembre 2025 de 20h00 à 22h00, et dans le Pôle documentaire (sans percussion), le 4 octobre de 10h00 à 13h00 et le 8 novembre 2025 de 10h00 à 17h30 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Ensemble Monceau » représentée par son président, Monsieur Edouard-Axel MOUBACHIR, dont le siège est situé 4 rue de Lille, 92200 Neuilly-sur-Seine, une convention de location de salles pour un montant de 455 € T.T.C (quatre cent cinquante-cinq euros), afin d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz, les 10 et 17 octobre, le 18 octobre de 14h30 à 17h30 et les 7 et 14 novembre 2025 de 20h00 à 22h00, et dans le Pôle documentaire (sans percussion), le 4 octobre de 10h00 à 13h00 et le 8 novembre 2025 de 10h00 à 17h30.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20251106-lmc1H13608H1-AR
Date de réception en Préfecture : 06/11/2025
Date de Publication : 06/11/2025